

Réduction du nombre de victimes et programmes d'éducation pour la prévention des accidents

Le Canada appuie les programmes d'éducation pour la prévention des accidents par mines (PEPAM), dont on considère qu'ils font partie intégrante de l'action antimines. Les PEPAM aident les populations exposées à modifier des comportements à risque en les renseignant au sujet des dangers des mines au moyen de techniques éducatives qui tiennent compte de facteurs tels que la culture, l'âge et le degré d'alphabétisation.

La communication dans ces programmes se fait dans les deux sens. D'une part, les PEPAM font part aux populations exposées des dangers que posent les mines et leur apprennent à se protéger, et de l'autre, les gens fournissent aux responsables du déminage des données précises sur l'ampleur de la contamination par les mines et les munitions non éclatées dans leur localité. Les besoins et les priorités des localités sont ainsi connus et des activités telles que les relevés, le marquage et le clôturage des champs de mines en sont facilitées d'autant. Mis en place au milieu des années 90 par un certain nombre d'ONG œuvrant dans le domaine de l'action antimines, les PEPAM sont aujourd'hui intégrés dans les normes et politiques de l'ONU. On a constaté à cet égard deux tendances en 2001 et durant la première moitié de 2002, soit une standardisation plus poussée des PEPAM et une meilleure intégration de ces programmes avec d'autres initiatives d'action humanitaire.

L'article 6 de la Convention impose aux états parties l'obligation de contribuer aux programmes de sensibilisation. Le Canada continue de faire sa part en appuyant les programmes des ONG et des organisations internationales et multilatérales dans ce domaine.

Afghanistan

En 2001-2002, l'ACDI a versé 4,4 millions de dollars – dont 400 000 dollars venant du FCMT – au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU pour appuyer le Programme d'action antimines pour l'Afghanistan (MAPA). Ce programme s'inscrit dans un plan d'aide humanitaire d'urgence auquel participent plusieurs organes de l'ONU et qui a pour objectifs immédiats d'empêcher que les mines et les munitions non éclatées ne fassent de nouvelles victimes, et de débayer les routes et les zones urbaines essentielles afin que les activités humanitaires puissent reprendre.

Les responsables du MAPA collaborent étroitement avec leurs vis-à-vis des programmes de rapatriement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Pakistan et en Iran, en vue de diffuser le matériel d'information dans les camps de réfugiés et les centres de rapatriement volontaire, ainsi qu'aux postes-frontières et dans les centres du HCR en Afghanistan, au Pakistan et en Iran. Tous les réfugiés qui retournent dans leur pays reçoivent une formation afin d'apprendre à parer au danger que posent les mines. De plus, le centre d'action antimines du MAPA s'emploie à intégrer la sensibilisation aux mines dans les programmes scolaires réguliers en tenant des séances d'information à l'intention des fonctionnaires du ministère

de l'éducation, des directeurs d'école et des représentants provinciaux du secteur de l'éducation.

Cambodge

L'organisme Vision mondiale Canada a reçu 185 000 dollars de l'ACDI dans le cadre d'un programme de deux ans qui s'adresse aux populations à risque élevé – les jeunes écoliers, les femmes et les ex-combattants, notamment – dans la province de Battambang au Cambodge. Cette activité fait partie d'un plan d'action intégré axé sur le déminage, le développement communautaire et l'aide aux victimes, auquel participent le gouvernement cambodgien, Vision mondiale Cambodge et des ONG internationales comme le Mines Advisory Group (MAG).

Cette année, l'équipe d'action antimines de Vision mondiale Cambodge a offert des séances d'information à 116 groupes qui devaient être relocalisés, ainsi qu'à 2 599 enfants et 1 858 femmes. Elle a également tenu 501 séances de formation consacrées aux mesures de sécurité à l'intention de groupes exposés aux mines dans trois districts du Cambodge. L'équipe a en outre choisi 18 champs de mines qui feront l'objet d'opérations de déminage et de projets de développement communautaire. Par ailleurs, elle a signalé 32 mines, 30 allumeurs et 107 munitions non éclatées à l'organisme partenaire MAG en vue de leur destruction à une date ultérieure. Au total, 743 familles ont bénéficié de ces activités de réduction des risques, y compris l'aménagement de latrines et de ponts permettant un accès sécuritaire aux points d'eau et aux installations sanitaires. On peut enfin signaler un autre résultat important de ce projet, soit l'enregistrement de titres fonciers temporaires pour 185 familles qui avaient dû s'établir dans des champs de mines parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix. Ces familles sont aujourd'hui propriétaires de terres déminées, qu'elles peuvent désormais exploiter.

Colombie

Avec l'appui financier du MAECI (75 000 dollars), l'UNICEF a entrepris en Colombie la deuxième phase d'un projet de sensibilisation aux dangers des mines. En raison de la guerre civile qui sévit à l'heure actuelle, les populations civiles sont très exposées aux blessures dues aux mines. Avec la collaboration du gouvernement colombien, l'UNICEF a pu rejoindre la majorité des localités exposées. Cette année, le travail a porté spécifiquement sur les campagnes d'information qui s'adressent aux localités menacées, tout en maintenant l'appui au programme général de sensibilisation mis sur pied par les Scouts de Colombie.